



## Fonctionnaire te création d'entreprise

Par **poney**, le **14/11/2008** à **09:22**

Bonjour,

Etant fonctionnaire de la FPT, je souhaite savoir s'il m'est possible de créer mon entreprise avec 2 amis.

l'un de ces 2 amis serait gérant, je resterais seulement associé

Puis-je toutefois m'investir (en temps) en tant qu'associé "bénévole" (je ne serai pas déclaré salarié, mais non salarié d'une entreprise agricole, je toucherais seulement des dividendes)

Ce projet n'est à l'heure actuelle qu'une réflexion (un rêve), mais merci de m'informer rapidement si mon projet est viable.

Cordialement